



**PROJET CVER – SAINTE-SOPHIE**  
**Atelier 4 – Plan de sécurisation environnementale**  
**Jeudi 12 juin 2003**  
**19h, Sainte-Sophie**  
**Programme proposé**

---

**ORDRE DU JOUR**

- |       |  |
|-------|--|
| 19h   | <ol style="list-style-type: none"><li>1. Accueil et présentation des participants</li><li>2. Retour sur la réunion du 3 avril</li><li>3. Rappel du processus de préconsultation (fiche de travail 1)</li></ol> |
| 19h30 | <ol style="list-style-type: none"><li>4. Présentation du Plan de sécurisation environnementale (présentation Power Point et fiche de travail)</li></ol>  |
| 20h15 | Pause santé  |
| 20h30 | <ol style="list-style-type: none"><li>5. Questions et réactions des participants</li></ol>   |
| 21h15 | <ol style="list-style-type: none"><li>6. Comité de vigilance</li></ol>   |
| 21h25 | <ol style="list-style-type: none"><li>7. Divers et évaluation du processus</li></ol>   |
| 21h30 | Fin  |

# **INTERSAN**

## **Atelier de travail et de discussion**

**Compte rendu de la réunion du 12 juin 2003  
Salle du Club optimiste de Sainte-Sophie**

**préparé par :**



**20 juin 2003**

## Table des matières

1. ACCUEIL ET PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS.....	3
2. INTRODUCTION PAR M. HUBERT BOURQUE.....	3
3. PRÉSENTATION DU PLAN DE SÉCURISATION ENVIRONNEMENTALE.....	4
4. QUESTIONS ET RÉACTIONS DES PARTICIPANTS.....	4
5. DIVERS .....	9

### ANNEXES

ANNEXE 1	Liste des participants
ANNEXE 2	Présentation Power Point
ANNEXE 3	Fiche d'information

## OBJECTIF DE LA RENCONTRE

INTERSAN a invité les voisins et les principaux intervenants à un atelier spécifique portant sur la sécurisation environnementale du site de Sainte -Sophie. Cet atelier de travail et de discussion se situe dans le cadre de l'étude d'impact du projet de développement du CVER de Sainte -Sophie.

Une fiche d'information a été remise aux participants :

« Plan de sécurisation e nvironnementale du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie »

### 1. Accueil et présentation des participants

M. André Delisle, animateur de la soirée, explique les points de l'ordre du jour et le déroulement des échanges.

Il invite les personnes à se présenter, la liste des participants se trouve à l'annexe 1.

Le compte rendu de la rencontre du 5 mars 2003 est distribué aux participants.

M. Delisle présente aux participants la fiche d'information remise sur place. Il rappelle les étapes passées et à venir de la préconsultation.

### 2. Introduction par M. Hubert Bourque

M. Bourque rappelle les engagements d'INTERSAN dans le cadre du projet de développement du CVER de Sainte -Sophie. Il situe le plan de sécurisation du site en regard des intentions de la compagnie de régler les problèmes et de répondre aux plaintes des citoyens du voisinage.

M. Bourque réitère la volonté d'INTERSAN d'opérer dans les meilleures conditions et de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour corriger les situations héritées de l'exploitation passée du site. Il est à l'écoute des voisins pour savoir si les résultats des interventions sont tangibles et si ils ont encore des raisons de se plaindre de nuisances.

Il est intéressé à connaître les événements dont les voisins ont pu être témoins dans le passé, par exemple des fuites de lixiviat à l'extérieur du site. Certaines participants rapportent que des

écoulements fréquents de lixiviat étaient constatés à l'époque de l'ancien propriétaire dans le fossé à Sainte-Anne-des-Plaines.

Une invitation est faite aux citoyens présents et aux autres qui seraient intéressés à visiter le site au cours des prochaines semaines pour visualiser les travaux de forage des puits qui serviront au captage des biogaz en vue d'éviter la migration de ces derniers en dehors du site. Il propose aussi d'organiser une visite de groupe du chantier du site de Saint-Nicéphore pour constater sur place les façons d'imperméabiliser une cellule du bioracteur à l'aide de membranes. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur place ou à communiquer avec INTERSAN à Sainte-Sophie.

### 3. Présentation du plan de sécurisation environnementale

TECSULT a reçu d'INTERSAN le mandat de réaliser, à l'aide de spécialistes, un plan de sécurisation environnementale du site de Sainte-Sophie.

Mme Marie-Claude Wilson fait la présentation du plan élaboré et accepté par INTERSAN. La présentation «Power Point» et la fiche d'information apparaissent aux annexes 2 et 3 du compte rendu.

### 4. Questions et réactions des participants

#### Questions

#### Réponses

Intervenant 1:

<p><i>Est-il possible de récupérer l'eau souterraine contaminée et les biogaz qui se sont échappés du site?</i></p>	<p>Les contaminants sont dans une enclave bien délimitée en périphérie du site et ils ne semblent pas se déplacer rapidement. Un système de pompage pourrait être mis en place pour capter l'eau de la nappe souterraine (de surface) contaminée et l'acheminer vers un système hydraulique. Cette possibilité sera examinée par INTERSAN et l'information sur les résultats sera fournie aux citoyens.</p>
---	---

**Intervenant 2:**

<p><i>Le service d'échantillonnage et d'analyse de l'eau des puits qu'INTERSAN s'engage à payer pourrait-il être confié à une entreprise spécialisée qui le ferait une fois par année ?</i></p>	<p>INTERSAN est d'accord. Il faut que les citoyens aient confiance aux résultats sur la qualité de l'eau de leurs puits. La ville de Sainte-Anne-des-Plaines pourrait prendre en charge la coordination du service et du consultant engagé. Ce point sera abordé dans le protocole en discussion entre INTERSAN et la ville.</p>
---	--

**Intervenante 3**

<p><i>Quelle est la profondeur et la largeur de la tranchée projetée?</i></p>	<p>La largeur est de 1 mètre et en profondeur la tranchée va jusqu'à l'argile.</p>
<p><i>L'échantillonnage des puits d'eau souterraine se fait trois fois par année. Est-ce suffisant ? Comment s'assurer que la contamination ne s'étend pas plus loin ? Quand le site déborde, c'est inquiétant.</i></p>	<p>Certains paramètres indicateurs de qualité comme les chlorures voyagent plus rapidement que les autres, ce qui permet de détecter les changements. Si on voit des changements, on mesure la situation plus en profondeur. Au rythme de 3 fois par année, ça nous permet de bien suivre l'évolution de la situation. C'est possible que dans certains secteurs, les eaux se déplacent plus vite que prévu. On envisage l'ajout de puits de surveillance ou l'augmentation de la fréquence d'échantillonnage. Ce point sera examiné dans les échanges avec Sainte-Anne-des-Plaines sur le protocole concernant la qualité des eaux souterraines.</p>
<p><i>Quelle est la différence entre les eaux de surface, la nappe de surface et la nappe d'eau souterraine.</i></p>	<p>L'explication est faite à l'aide d'un tableau qui présente la composition géologique du sol et permet d'y situer les différentes nappes d'eau.</p>

<p>Une explication est donnée sur le mécanisme d'atténuation naturelle qui était utilisé dans les anciens sites d'enfouissement.</p>	
<p><i>En plus des puits individuels, allez-vous échantillonner les eaux du Ruisseau aux Castors ?</i></p>	<p>Nous avons déjà fait une étude biologique sur le Ruisseau aux Castors. On y trouve encore des poissons. On pourrait envisager une analyse de la qualité de l'eau. toutefois, l'impact des activités agricoles est important. Ce point sera discuté avec la ville de sainteAnne-des-Plaines.</p>

#### **Intervenante 4**

<p><i>Allez-vous laisser l'ancien site tel qu'il est ou le refaire comme le nouveau site (bioréacteur)? Que ferez-vous de l'ancien site?</i></p>	<p>Après analyse des certificats d'autorisation de l'ancien site, il est apparu que le plan d'exploitation des anciennes zones n'a pas été complété. pourrait être complété maintenant ce qui fait qu'il a un reprofilage à faire avec des déchets et des sols. La compression des déchets pourra accélérer la production et l'extraction des biogaz et des eaux de lixiviation qui seraient captés par la tranchée profonde aménagée autour du site.</p>
<p><i>L'ancien site sera-t-il alors comme le site d'aujourd'hui ?</i></p>	<p>Non. Mais, il y a beaucoup de travail à faire : démanteler les bassins, abaisser les niveaux d'eau dans les zones, pomper les eaux souterraines, et éventuellement capter les gaz.</p>
<p><i>Est-ce que l'événement de migration des biogaz découverts dans un puits éloigné a changé pour INTERSAN la vision de développement du site ?</i></p>	<p>Non. Mais ça a ajouté d'énormes travaux pour sécuriser et compléter l'aménagement des anciennes zones d'opération. Le projet va au-delà de tout ce qui est exigé par règlement. En plus INTERSAN maintiendra son approche de « livres ouverts » non seulement pour le projet futur. mais aussi pour les zones d'exploitation passée.</p>

## Intervenante 5

<p><i>Selon les tableaux de l'étude d'impact, repris dans le bulletin Enviroxpress, tous les impacts négatifs sont mineurs ou moins. Ce n'est pas concluant pour la protection de la santé et de l'environnement. Les seuls impacts positifs sont économiques et il semble qu'il n'y aura pas de retombées économiques majeures.</i></p>	<p>Les retombées économiques sont déterminées dans l'étude d'impact:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 133 emplois par année,</li> <li>- 8 millions \$ pour les opérations, sans compter la construction.</li> </ul> <p>Au total pour la durée du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1733 emplois-année</li> <li>- 102 millions \$ investis et dépensés dans la région.</li> </ul> <p>En plus, il y aura les compensations pour les municipalités et l'agriculture.</p>
<p><i>Mais les doutes persistent sur les avantages du projet compte tenu des dangers pour la santé, ce malgré les mesures d'atténuation ou de compensation pour l'agriculture...</i></p>	<p>Pour mesurer les risques pour la santé, il faut tenir compte de la situation des gens exposés. À Sainte-Sophie, les probabilités que des personnes soient exposées aux biogaz ou aux eaux de lixiviation sont plutôt faibles. Ceci explique que les risques ont été estimés faibles et que les impacts ont été qualifiés de mineurs.</p>
<p><i>Y-a-t-il des études sur la santé des employés travaillant sur le site ?</i></p>	<p>Des études épidémiologiques ont été faites, mais des liens de cause à effet n'ont pu être établis entre la santé observée et la situation du site.</p>
<p><i>Et les liens entre les odeurs et la santé ?</i></p>	<p>Les impacts des odeurs et des bruits peuvent causer des stress chez les voisins touchés. Mais INTERSAN fait en sorte de limiter ces problèmes d'odeurs et de bruit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les sources de bruit ont été caractérisées et les mesures adéquates ont été prises pour les diminuer ;</li> <li>- des actions sont en cours pour tenter de diminuer les problèmes d'odeurs.</li> </ul>

<p><i>En bout de ligne, le projet a beaucoup d'impacts négatifs...</i></p>	<p>Nous avons une grille d'évaluation de ces impacts qui nous permet de les identifier. Par la suite, nous tentons d'améliorer la situation par des mesures d'atténuation.</p>
--	--

### Intervenant 6

<p><i>Qu'arrivera-t-il dans l'avenir pour le puits qui perd du biogaz? La migration des biogaz a échappé à votre contrôle. C'est un agriculteur qui a découvert ce problème.</i></p>	<p>INTERSAN entreprend des forages d'exploration et une ligne de puits pour l'interception des biogaz avant leur sortie du site. Ceci devrait permettre de comprendre le problème, de repérer les chemins de migration du biogaz et de capter les biogaz pour empêcher qu'ils soient évacués en dehors du site.</p>
<p><i>INTERSAN a-t-elle l'intention de forer d'autres puits sur les terrains voisins pour vérifier l'étendue de la présence de biogaz dans le sous-sol?</i></p>	<p>Nous avons prévu creuser trois puits additionnels.</p>
<p><i>Est-il possible d'aviser les gens et de les aider à forer sans risque? Allez-vous donner une marche à suivre ?</i></p>	<p>Il y aura un mécanisme prévu pour accompagner les gens et leur donner les instructions et la marche à suivre (guide) pour creuser des puits en toute sécurité.</p>

..

### Intervenant 7

<p><i>Avez-vous remarqué que la pression du biogaz a baissé depuis le début des émissions de biogaz dans le puits problématique ?</i></p>	<p>Oui. La pression a baissé d'environ 50%. La pression de gaz est fluctuante.</p>
---	--

Est-ce que les contaminants présents dans les eaux souterraines pourraient emprunter les chemins préférentiels créés de migration créés par les biogaz?	Non. L'eau souterraine a un effet de compression sur le biogaz. L'eau descend dans le sous-sol, alors que les gaz ont tendance à remonter. Il y a peu d'interaction entre les deux.
---	---

## 5. Divers

M. Bourque rappelle l'invitation à visiter le site pour voir les travaux de forage des puits. Il réitère l'offre d'une visite du site de Saint-Nicéphore pour voir l'installation de membranes.

M. Delisle invite les gens à la prochaine rencontre de travail qui aura lieu le 26 juin. Le rapport de la pré-consultation y sera présenté.

L'assemblée s'est terminée vers 21 h 30.

André Delisle  
Le 20 juin 2003

**Annexe 1**  
**Atelier de travail du 12 juin 2003**

**Participants :**

Monsieur Benoît Bélisle	Voisinage (SteSophie)
Madame Lise Chaumont	Voisinage (SteAnne-des-Plaines)
Monsieur Robert Chaumont	Voisinage (SteAnne-des-Plaines)
Madame Lise Beauregard	Voisinage
Monsieur Réal Dion	Club équestre des Laurentides
Monsieur Guiseppe Falcone	Voisinage (SteSophie)
Monsieur Yvon Fournier	Conseiller (SteAnne-des-Plaines)
Monsieur André Giroux	Ville de Laval
Madame Monique Mayer	Résident (SteSophie)
Madame Renée Latour	Voisinage (SteAnne- des-Plaines)
Monsieur Jean-Marc Nepveu	Maire, Ville de SteAnne-des-Plaines
Monsieur Daniel Paquette	Voisinage
Monsieur Richard Perreault	Voisinage (MIRABEL)
Monsieur Robert Proulx	Voisinage (SteSophie)
Monsieur Camille Sellier	APES
Monsieur Robert Védrine	Fédération des VTT Laurentides

**Pour Intersan :**

Monsieur Hubert Bourque  
 Monsieur Martin Dussault  
 Monsieur Nicolas Marcotte  
 Madame Jasmine Moreau

**Pour Tecslut :**

Madame MarieClaude Wilson  
 Monsieur Pierre Légaré

**Pour *Transfert Environnement* :**

Monsieur André Delisle